

# Devenez Gestionnaire Comptable et Fiscal

Titre Professionnel du Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle BAC + 2 Niveau 5 − Code RNCP 31677 3 500 € Exonéré de T.V.A., non éligible au C.P.F.

#### Contact:

M. D'ANDREA-LEGRAND Joseph

Responsable Projet

Téléphone : 06 67 01 28 14 Mail : joseph@phoenix-learning.fr





# Table des matières

Contexte
Objectif(s) professionnel(s)
Objectif pédagogique
Public
Modalités et moyens pédagogiques
Modalités d'évaluation
Niveau d'études prérequis
Moyens techniques
Pré requis technique
Accessibilité
Délai d'accès
Durée
Tarif5
Financement5
Les + de la formation
Métier accessible*
Passerelle et poursuite d'études possibles*
Validation
Programme
Statistiques



#### Contexte

Le gestionnaire comptable et fiscal participe à l'élaboration des états comptables et des déclarations fiscales périodiques et annuelles. Il élabore des documents de gestion. Il réalise les activités dans les entreprises du secteur privé. L'emploi est constitué d'activités d'exécution et de réalisation, ainsi que des activités de conception, d'organisation, de conseil. Il anime une équipe.

# Objectif(s) professionnel(s)

- Maîtriser les principes comptables, élaborer les comptes annuels, assurer le suivi des opérations comptables au quotidien.
- Maîtriser les lois et les obligations fiscales des entreprises, optimiser la fiscalité, préparer et déposer les déclarations fiscales.
- Être capable d'analyser les états financiers, évaluer la performance financière d'une entreprise, et formuler des recommandations.
- Assurer une veille juridique et fiscal.
- Mettre en œuvre vos compétences pour exercer votre activité de façon autonome au sein d'un service spécialisé en collaboration avec d'autres professionnels (juristes, informaticiens)
- Assurer un rôle d'information et de conseil à l'interne comme à l'externe
- Passer le Titre professionnel "Gestionnaire Comptable et Fiscal" (les examens se déroulent en région parisienne chez notre partenaire).

# Objectif pédagogique

Préparation et obtention du Titre Professionnel de Gestionnaire Comptable et Fiscal de Niveau 5 qui se compose de trois activités types, chaque activité type comportant les compétences nécessaires à sa réalisation.

À cette activité type correspond un Certificat de Compétences Professionnelles (CCP) :

- CCP 1 Arrêter, contrôler et présenter les comptes annuels
- CCP 2 Etablir et contrôler les déclarations fiscales
- CCP 3 Mettre en œuvre des outils d'analyse et de prévisions de l'activité de l'entreprise

#### Public

- Goût pour les chiffres et le droit
- Toute personne curieuse de découvrir la comptabilité, la gestion et la fiscalité

# Modalités et moyens pédagogiques

- Vidéo
- Exercices pratiques, études de cas
- Quiz
- Serious game
- Démonstrations
- Séminaires
- Cas concrets d'entreprise

#### Modalités d'évaluation

- Contrôle continu : Travaux pratiques, Quiz à la fin de chaque module (Il est recommandé d'avoir un taux de réussite supérieur à 85% pour passer au module suivant)
- Evaluations en cours de formation via des études de cas en autonomie. Chaque TP et étude de cas devra être envoyé au formateur-tuteur et fera l'objet d'une notification par jalon dans l'espace E-learning de l'apprenant(e)



- Entretien technique, questionnaire professionnel et entretien final avec un jury
- Entrée en formation soumise à Entretien en visio avec un(e) Conseiller Formation visant à démontrer la cohérence du projet professionnel en adéquation avec la formation visée
- Positionnement via une plateforme de test
- Validation du financement du parcours

# Niveau d'études prérequis

Niveau BAC conseillé

# Moyens techniques

- Suite bureautique en ligne fournie pendant la durée de la formation
- Parcours accessible 1 an à partir de la date d'inscription
- Logiciel EBP fourni pour 1 an

# Pré requis technique

- Disposer d'une connexion internet avec un bon débit, d'un PC ou Mac muni d'un micro, enceinte et Webcam.
- Utilisation basique Microsoft Office.

#### Accessibilité

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap. Notre responsable formation étudiera les adaptations possibles pouvant être mises en place pour suivre la formation.

#### Délai d'accès

Délai d'accès variable selon le dispositif de financement mobilisé, entre 5 jours et 3 mois.

#### Durée

#### Environ 262 h dont:

- E-learning (autoformation asynchrone) sur notre plateforme d'enseignement : 53h
- Tutorat individuel synchrone (avec formateur) en visio: 10h
- Préparation du titre avec formateur en visio : 4h
- Séminaires : 15h
- Temps d'apprentissage asynchrone tutoré pour les mises en pratique, les cas d'usage et la rédaction du dossier professionnel : environ 180h.

La formation à distance asynchrone repose sur une durée moyenne estimée et non effective de formation :

- Correspondant à la durée estimée nécessaire pour effectuer les activités pédagogiques encadrées de manière asynchrone
- Qui relève de la responsabilité de l'organisme de formation au titre de son ingénierie pédagogique et qui est individualisée à la suite du positionnement préalable de l'apprenant
- Hors temps de travail personnel non encadré qui ne fera pas l'objet d'une prise en charge. La durée estimée par l'organisme de formation ne doit donc pas le prendre en compte.
- A la suite de votre admission (sur dossier et entretien individuel en visio), vous aurez accès à la plateforme d'e-learning pour débuter votre formation en autonomie (sous un délai de quelques jours).



#### Tarif

3 500 € (Possibilité d'échelonner dans le cadre d'un financement personnel), Examen inclus, hors frais de déplacement pour se rendre aux examens (les examens se déroulent en région parisienne chez notre partenaire).

#### **Financement**

Quel que soit votre statut (salarié du secteur privé ou public, demandeur d'emploi...), des dispositifs de financement vous aident à réaliser votre projet de formation.

Contactez nous afin que nous puissions étudier votre situation et trouver ensemble le financement le plus adapter pour vous.

#### Les + de la formation

- Parcours e-learning inclus et accessible pendant 12 mois.
- L'apprenant est en apprentissage autonome via notre plateforme d'enseignement, tout en ayant accès à des rendez-vous en visio de tutorat (10h maximum) avec un formateur.
- Les séminaires permettent aux apprenants d'approfondir les notions clé de la formation en groupe, animé par un formateur.
- Le ou les séances de tutorat se feront à la demande, selon les disponibilités d'un formateur, sous la forme d'un rendez-vous en visio, à raison de 10 heures maximum par apprenant. Ce sont des séances individuelles où l'apprenant peut demander des explications, des éclaircissements sur un point de cours. De plus, les apprenants doivent faire leur cas d'usage et les renvoyer au formateur. Ce qui permet aussi au formateur de faire un point sur l'avancement de l'apprenant et sur ses difficultés.

# Métier accessible\*

- Gestionnaire comptable
- Responsable comptabilité
- Contrôleur de gestion

# Passerelle et poursuite d'études possibles\*

- Titre Professionnel Assistant Ressources Humaines,
- Titre Professionnel Gestionnaire Paie,
- Titre Professionnel Responsable Paie et Administration du Personnel.

#### Validation

- Contrôle continu : Travaux pratiques, Quizz à la fin de chaque module (Il est recommandé d'avoir un taux de réussite supérieur à 85 pourcents pour passer au module suivant)
- Evaluations en cours de formation via des études de cas en autonomie. Chaque TP et étude de cas devra être envoyé au formateur-tuteur et fera l'objet d'une notification par jalon dans l'espace E-learning de l'apprenant(e)
- Entretien technique, questionnaire professionnel et entretien final avec un jury
- Lien pour visualiser la fiche RNCP : <u>Lien</u>.
- Le Titre professionnel de Gestionnaire Comptable et Fiscal de niveau 5 se compose de trois activités types (blocs) ; chaque activité type comporte les compétences nécessaires à sa réalisation.
  - A cette activité type correspond un Certificat de Compétences Professionnelles (CCP).
- Bloc 1 Arrêter, contrôler et présenter les comptes annuels (CCP1)
  - Réaliser l'arrêté des comptes



<sup>\*</sup>liste non exhaustive

<sup>\*</sup>liste non exhaustive

- Réviser et présenter les comptes annuels
- Bloc 2 Etablir et contrôler les déclarations fiscales (CCP2)
  - o Etablir et contrôler les déclarations fiscales périodiques
  - o Etablir et contrôler les déclarations fiscales annuelles
- Bloc 3 Mettre en œuvre des outils d'analyse et de prévisions de l'activité de l'entreprise (CCP3)
  - Analyser les états de synthèse
  - o Etablir des prévisions financières

#### Programme

- Présentation du parcours et des examens
- Prise en main de la plateforme d'enseignement
- Le schéma de facturation
- Introduction à la comptabilité générale
- Opérations courantes
- Opérations d'inventaires
- La révision des comptes
- La T.V.A.
- Préparation des documents de synthèse annuel
- Clôture annuelle
- Impôts et taxes
- Liasse Fiscale
- Impôts sur les sociétés et Impôts sur les revenus
- Solde Intermédiaire de Gestion
- Bilan Fonctionnel
- Budget préparatoire
- Prévision annuelle
- Analyse Financière
- Le Dossier Professionnel (DP)
- Techniques de recherche d'emploi
- Compétences transverses
- Séminaires
- Certification

#### **Statistiques**

Nombre de stagiaires : NATaux de satisfaction : NA

• Taux abandon : NA

Cause : NA

• Taux d'interruption : NA

